

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Région wallonne

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie délivrée par monsieur le bourgmestre de Marche-en-Famenne, André Bouchat, en date du 17/01/2022 ;

L'autorisation	N° EC095
Est délivrée à	L'asbl « Comité Construction des OP de Marche »
Domicilié	Rue Jean de Bohême, 9 à 6900 Marche-en-Famenne
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	« Maison des Scouts situé Place Toucrée, 4B à 6900 Marche-en-Famenne
Capacité	25 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 16/01/2027

Le 10/02/22

La directrice de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume